

niol de la Force (250), le *Magasin pittoresque* (251), de Guilhermy (252), et de Ménéval (253).

Il existe de nombreuses gravures dans les auteurs que nous venons de citer et dans d'autres recueils.

Les voûtes sont un chef-d'œuvre d'appareil et il semble bien là que le P. Derand a voulu prouver ce dont il était capable en fait de coupe de pierres.

Le duc de Chaulnes conservait dans son cabinet deux grands volumes in-folio, qui étaient remplis de Dessins de Martellange ; ils avaient été exécutés d'après nature dans les différentes localités de la France où notre artiste avait été appelé.

Si l'on en croit le comte de Caylus (254), ils représentaient, surtout des vues de villes et ils étaient précieux en ce sens qu'ils en donnaient la physionomie exacte, surtout pour Paris, vers le commencement du xvii^e siècle.

Comme un certain nombre d'antiquités y figuraient, Caylus s'en servit, avec l'autorisation du duc de Chaulnes, et en reproduisit quatre dans son recueil. Ce sont ceux du monument dit de l'Aiguille, à Vienne, en Dauphiné, (planche XCV et XCVI, le monument des deux amants à Lyon (planche XCVII), la porte Saint-André à Autun (planche C et la porte d'Arroux à Autun (planche CI).

Le savant archéologue prétend que Martellange « était peu sensible aux antiquités » ; ses dessins cependant prouvent que s'il n'en faisait pas l'objet spécial de ses re-

(250) Tome IV, page 369.

(251) Tome IV, page 107 : *Etudes d'architecture en France*, par Vaudoyer.

(252) *Description archéologique des monuments de Paris*, page 210.

(253) Page 53 et suivantes.

(254) *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*. Paris, MDXXLII et MDXXLVII, tome III, pages 349, 336 et 369.